



DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE - DIPARTIMENTU DI U CISMONTE

COMMUNE DE POGGIO D'OLETTA

CUMUNA DI U POGHJU D'OLETTA

www.upoghjudoletta.fr

Délibération du Conseil Municipal

L'an deux mil quinze et le six octobre à dix huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de POGGIO D'OLETTA, régulièrement convoqué s'est réuni, en son lieu habituel, sous la Présidence de son Maire, Monsieur Antoine VINCENTI.

Présents : LECCIA Jean Marie, POTENTINI Yves, GRAZI François, MATTEI Estelle, PAOLI Roxanne, CLEMENTI Antoine, DAVID Emmanuel, DE ZERBI Patrick, GHIRLANDA Eric, LECCIA Yves,

Secrétaire de séance : GRAZI François,

1. Attribution du marché relatif à l'aménagement d'une voirie communale avec création d'une placette et de places de parking

Le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet d'aménagement de la voirie communale à Olivacce pour lequel un appel d'offres a été lancé le 25 juillet 2015.

Il rappelle également que la commission d'appel d'offres s'est réunie le 11 août 2015 afin de procéder à l'ouverture des plis et qu'elle a décidé de confier l'examen technique des offres au cabinet BET Pozzo di Borgo.

Le 6 octobre 2015, après examen du rapport établi par ce bureau d'études, la commission d'appel d'offres a décidé de retenir l'offre de BELAROUCHI TERRASSEMENT pour un prix de 77 563,70 €/HT comme étant la plus avantageuse économiquement pour la commune.

Après discussion,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

VU la décision de la commission d'appel d'offres,

Casa Cumuna - 20232 U Poghju d'Oletta

Tél : 04 95 39 01 16 / Fax : 04 95 35 39 70

Courriel : mairie@upoghjudoletta.fr

ED

RP

R

YL

Y

VU le rapport d'analyse des offres établi par le cabinet POZZO DI BORGO

DECIDE d'attribuer le marché de l'aménagement de la voirie communale au lieu-dit Olivacce avec création d'une placette et de places de parking à l'entreprise BELAROUCHI TERRASSEMENT,

DONNE tous pouvoirs à Monsieur le Maire afin de signer tous marchés et tous documents relatifs à cette opération.

Résultat du vote: VOTANTS: 11 - EXPRIMES: 11 - POUR: 11 - CONTRE: 0 - RESOLUTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Résultat du vote: VOTANTS: 11 - EXPRIMES: 11 - POUR: 11 - CONTRE: 0

RESOLUTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Le Maire



Les Conseillers Municipaux